

PIECES OPPOSABLES DU PLAN LOCAL D'URBANISME

1a – Rapport de présentation – Tome 1 – Etat des lieux et diagnostic

1b - Rapport de présentation – Tome 2 – Etat Initial de l'Environnement

1c - Rapport de présentation – Tome 3 – Rapport de justification

1d - Rapport de présentation – Tome 4 – Evaluation environnementale

2 – Projet d'Aménagement et de Développement Durable

3 – Orientations d'Aménagement et de Programmation sectorielles

4a – Règlement graphique – Plans de zonage secteur Est (1/5000°)

4b – Règlement graphique – Plans de zonage secteur Ouest (1/5000°)

4c – Règlement graphique – Plans de zonage secteur Centre bourg (1/2500°)

4d- Règlement écrit

4e – Cahier des emplacements réservés

4f – Cahier des changements de destination

4g – Cahier des L151-19

ANNEXES

A1 – Liste des servitudes

A2 – Plan des servitudes

A3- Règlement de boisement

A4 – Risques liés au plomb

A5 – Schéma des eaux usées

A6a et A6b- Schéma des réseaux AEP

A7 – Zonage d'assainissement

A8 – Périmètre à l'intérieur duquel s'applique de Droit de Préemption Urbain (DPU)

A9 – Périmètre à l'intérieur desquels les clôtures sont soumises à déclaration préalable

A10 – Périmètre à l'intérieur desquels les travaux de ravalement sont soumis à autorisation

A11 – Périmètre à l'intérieur desquels le permis de démolir a été institué.